



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Syrie

Question au Gouvernement n° 4464

Texte de la question

SITUATION À ALEP

M. le président. La parole est à M. Stéphane Saint-André, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Stéphane Saint-André. Monsieur le ministre des affaires étrangères, la situation à Alep se dégrade d'heure en heure. L'accord de cessez-le-feu, conclu hier, qui prévoyait l'évacuation aujourd'hui de combattants rebelles et de civils a déjà été suspendu en raison de nouveaux bombardements, confirmés par l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

Le régime de Bachar Al-Assad impose, semble-t-il, de nouvelles conditions, avec la complicité de la Russie. Des femmes, des hommes, des enfants sont exécutés sommairement. M. le Premier ministre a raison de parler de crime contre l'humanité.

Je sais que la France est bien seule dans ses tentatives, je sais que la France a agi dès 2013, je sais que la France seule ne peut s'engager militairement et qu'il faut, sur ce point, se résoudre à être réalistes. Mais la France doit continuer d'agir pour le peuple syrien, sa grandeur, son humanité. Personne, dans cet hémicycle, ne peut rester insensible à ce qui se passe sous nos yeux, en 2016, à 3 000 kilomètres d'ici.

Face à l'horreur des massacres perpétrés par le boucher de Damas, face aux images insoutenables, qui nous meurtrissent un peu plus chaque jour, une déclaration unanime de notre assemblée pourrait peut-être apporter un appui efficace aux représentants de la France qui œuvrent sans relâche pour la protection des civils sans défense. Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous éclairer sur la situation et sur les initiatives de la France ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international. Monsieur le député, à la suite d'Olivier Faure, vous venez de décrire, avec beaucoup de tristesse dans votre voix, la situation dramatique de la population d'Alep. La France n'a cessé de dénoncer, et je l'ai fait souvent ici, la stratégie de la guerre totale dans laquelle le régime de Damas s'est engagé, avec ses soutiens russe et iranien.

J'avais mis en garde, car je craignais ce qui allait se passer. Je le dis, en particulier aux adeptes de la realpolitik qui pensent qu'il suffit de parler avec Bachar Al-Assad pour régler le problème : partout où elle est présente – au Conseil de sécurité de l'ONU et samedi, lors de la réunion des pays partisans de la négociation, associant États européens, États-Unis, pays arabes et Turquie – la France continuera de se battre pour une solution de paix.

Il y a trois priorités. La première, c'est l'aide humanitaire. Le Premier ministre l'a rappelé : demain, au Conseil européen, le Président de la République et la chancelière allemande proposeront de confirmer la demande que nous avons faite de couloir humanitaire et d'observateurs internationaux pour permettre l'évacuation, avec l'aide des organisations humanitaires.

La deuxième priorité, c'est de reprendre les négociations politiques à Genève. Nous l'avons dit aux Russes – contrairement à ce que croient ceux qui nous pressent de parler aux Russes, nous ne cessons de le faire ! – : si ces négociations, prévues par la résolution 2254 du Conseil de sécurité, ne reprennent pas, alors les Russes assumeront la responsabilité de s'enfermer dans une stratégie semblable à celle qu'ils ont adoptée en Afghanistan, et dont ils ne pourront sortir.

La troisième priorité, c'est de lutter contre le terrorisme. Il s'agit de combattre Daech, mais aussi de protéger les Français et les Européens. Le régime syrien lutte prétendument contre le terrorisme. En réalité, il lutte contre l'opposition, ce qui a permis aux djihadistes de Daech de reprendre Palmyre. Tout un symbole !

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et sur quelques bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)

Mme Danielle Auroi, Mme Brigitte Allain, Mme Isabelle Attard et Mme Michèle Bonneton. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Saint-André](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4464

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 décembre 2016](#)